# Communauté de communes La Domitienne

# Assainissement Non Collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'A.N.C.



Exercice 2024

REÇU EN PREFECTURE le 07/10/2025 Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice Présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

### Table des matières

1.	CA	RACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
	1.1. 1.2. 1.3. 1.4.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	2 2
2.	TA	RIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
	2.1. 2.2.	MODALITES DE TARIFICATION	
3.	INI	DICATEURS DE PERFORMANCE	1
	3.1.	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	6
4.	FIN	NANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	7
	4.1. 4.2. ET LES	MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES	GER

### 1. Caractérisation technique du service

#### 1.1. Présentation du territoire desservi

Le	service est géré au niveau □ communa ☑ intercom		
•	Nom de la collectivité : Communauté	de Communes La Domitienne	
•	Nom de l'entité de gestion: assainisser	ment non collectif	
•	Caractéristiques (commune, EPCI et ty	ype, etc.) : Communauté de communes / I	EPCI
>	Compétences liée au service		
$   \sqrt{} $	Contrôle des installations	Traitement des matières de vidanges	
	Entretien des installations	Réhabilitation des installations	ntretien des installations
•	•	ntes au service, secteurs et hameaux desse Iaureilhan, Montady, Nissan-lez-Ensérund	
•	Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non
>	Existence d'un zonage	☑ Oui, date d'approbation : multiples	□ Non
>	Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation : 11 avril 202	23 □ Non

#### 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Délégation par Entreprise privée

#### Nature du contrat :

• Nom du prestataire : AT études

Date de début de contrat : 01/05/2023
Date de fin de contrat initial : 31/12/2027

- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant): 31/12/2027
- Nombre d'avenants et nature des avenants :
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

#### 1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 2 050 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 31 661.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 6,47 % au 31/12/2024. (6,45 % au 31/12/2023).

#### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024				
$\mathbf{A} - \mathbf{\acute{E}}$	A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service						
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui				
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui				
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui				
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui				
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service							
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non				
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non				
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non				

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (100 en 2023).

# 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

#### 2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- La part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- La part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025			
Compétences obligatoires					
Tarif du contrôle des installations neuves (contrôle de réalisation)	141,00 €	141,00 €			
Tarif du contrôle préalables de la conception	100,00 €	100,00 €			
Tarifs du contrôle pour le diagnostic initial des installations	139,00 €	139,00 €			
Compétences facultatives					

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération du 11/04/2023 effective à compter du 01/05/2023 fixant le montant des redevances du SPANC
- Délibération du 11/04/2023 effective à compter du 01/05/2023 fixant les modalités du nouveau règlement de service

#### 2.2. Recettes

	Exercice 2023		Exercice 2024			
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €	571	14 777	15 348	513	10 273	10 786
Facturation du service facultatif en €						
Autres prestations auprès des abonnés en €						
Contribution exceptionnelle du budget général en €						
Autre en € :						

## 3.Indicateurs de performance

# 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

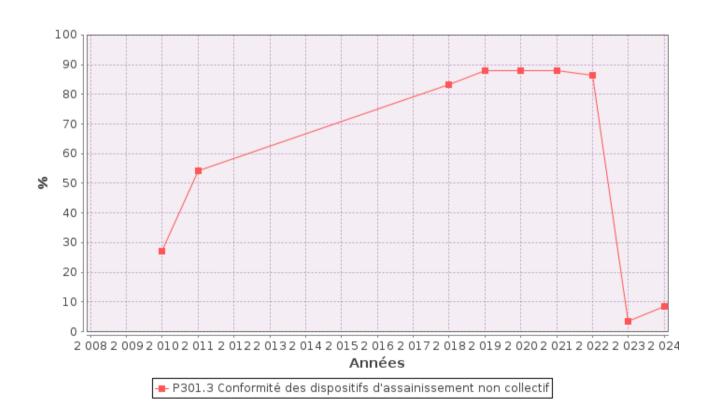
- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/2024**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/2024.

<u>Attention</u> : cet indice ne doit être calculé que si l'<u>indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</u> est au moins égal à 100.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Nombre d'installations contrôlées pugées conformes ou ayant fait ou de risques avérés de pollution de l'environnement Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	14	64
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	511	572
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	4	30
Taux de conformité en %	3,5	8,4



### 4. Financement des investissements

4.1.	Montants	financiers	294	travally	réalisés
<b>7.</b> I .	WOIKAIKS	IIIIaiicicis	ucs	uavaux	<i>ı</i> canscs

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2024** est de 0 €.

# 4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €